



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide sociale

Question écrite n° 119618

Texte de la question

M. Pascal Brindeau attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les enjeux de la réforme de la dépendance. Au delà du report d'une réforme globale du financement de sa prise en charge, les groupes de travail ont fait un certain nombre de propositions visant à améliorer les conditions de vie des personnes dépendantes et de leurs familles. Ainsi en est-il de la création d'un "guichet unique" qui offrirait aux personnes dépendantes un accès simplifié aux différents dispositifs. Aujourd'hui les personnes sont confrontées à la multiplicité des intervenants et des fournisseurs de services. Il lui demande la suite que le Gouvernement entend donner à cette proposition.

Texte de la réponse

La question de l'orientation des personnes âgées dépendantes a été au coeur des groupes de travail mis en place dans le cadre des débats sur la dépendance. Il convient de remarquer que d'ores et déjà la création du dispositif des maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer (MAIA) est une solution de coordination qui permet un accès simplifié aux prises en charge, via la création des gestionnaires de cas. En outre, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a été chargée de la création d'un site internet permettant de disposer d'une information de qualité sur l'offre de services et sur les différentes modalités de prises en charge disponibles au niveau des territoires.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Brindeau](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119618

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10744

Réponse publiée le : 17 avril 2012, page 3102